

UNIVERSITÉS RURALES

LA CHARTE

PRÉAMBULE

Des espaces de rencontre, de réflexion, de formation, de proposition

Les Universités rurales s'inscrivent dans une démarche volontariste permettant la rencontre de femmes et d'hommes qui estiment avoir des choses à dire et à faire pour le milieu rural. Elles favorisent le partage des savoirs entre les différents participants et l'ensemble des acteurs des territoires concernés.

Croisant l'approche des Universités des pays et des régions, des Universités populaires et l'esprit des Hautes écoles populaires des pays scandinaves, le concept d'Université rurale est né au sein des Foyers ruraux dès 1974. La démarche privilégie une approche globale, pluridisciplinaire (sociale, culturelle, économique, sportive, environnementale) et "multisectorielle" d'un développement rural maîtrisé et démocratique. L'Université rurale intervient comme moyen de sensibilisation, d'information et de formation des citoyens à la connaissance et à leur participation active aux projets de développement. Elle fait émerger les idées et les projets d'une population sur un territoire déterminé en vue de leur prise en compte dans les processus de développement local. Elle relève d'une approche interactive entre citoyens et décideurs. Dans ces universités sans murs, chacun apporte à tous ses savoirs et savoir-faire en vue d'une reconstruction de nouveaux savoirs. Les résultats des recherches, conçus comme aide à la prise de décision, éléments d'investigation, connaissance des milieux et des personnes ressources, sont disponibles auprès des organisateurs de ces universités ou du centre de ressources de la FNFR.

L'adhésion à la charte des Universités rurales doit permettre d'établir la qualité de cette appellation. Pour les signataires, il s'agit de proposer un certain nombre d'exigences théoriques et pratiques qui inscrivent durablement les acteurs locaux dans la réflexion et l'action pour le développement de leur territoire.

L'action des acteurs locaux s'exerce dans tous les domaines de la vie sociale et du développement. Elle s'inscrit dans la tradition des foyers ruraux et des associations d'animation et de développement du milieu rural. L'Université rurale est l'un des moyens que se sont donnés les foyers ruraux et les associations d'animation et de développement du milieu rural, membres du mouvement FNFR, pour mettre en œuvre leur projet d'éducation populaire.

Pour l'initiative associative locale : un espace de parole et de démocratie participative

La mutation profonde de notre société, son incidence sur l'évolution du milieu donne au tissu associatif un rôle essentiel : former des citoyens acteurs du devenir de leur lieu de vie ; promouvoir un modèle d'engagement fondé sur la connaissance des contextes et des enjeux, fondé sur le désir de savoir.

L'Université rurale regroupe, sur un territoire déterminé comme pertinent par les acteurs eux-mêmes, les personnes associées par la volonté de rencontre autour des « savoir », des « savoir-faire », des « savoir-être » qui conditionnent l'évolution de ce territoire. Ces personnes invitent des chercheurs, créateurs, décideurs ayant développé une réflexion sur les sujets qui les concernent et organisent avec ces derniers des moments d'échanges.

La réflexion issue de ces échanges intervient comme formation pour les participants, aide à la prise de décision pour les décideurs du développement local, élément d'investigation pour les partenaires.

Les Universités rurales organisées au plan régional, inter-régional, national, européen ou international sont l'émanation d'une mobilisation territoriale et ont pour but d'apporter un appui à l'initiative locale.

Rencontre et échanges

L'Université rurale offre un cadre de rencontre et d'échanges qui permet de « mutualiser » les connaissances et de conforter les initiatives. Partant des motivations d'un groupe d'acteurs locaux, l'Université rurale veut provoquer une réflexion collective au service de l'action commune. L'apport extérieur, qu'il vienne de chercheurs ou d'acteurs d'autres territoires, est un vecteur pédagogique essentiel. L'existence d'un réseau construit depuis plus de vingt ans, composé d'associations et de fédérations, d'universités, de partenaires institutionnels, d'acteurs privés et publics, étendu bien au-delà des frontières, permet de répondre au besoin d'ouverture et d'échange qui se manifeste dans l'initiative locale. Quels que soient les sujets traités ici et là, le Mouvement est en mesure de faire appel à des expériences et des travaux de recherches, d'inviter des intervenants et des témoins de qualité.

Une dynamique locale de recherche-action

L'Université rurale ne se limite pas au moment de rencontre et d'échanges. En plus de la préparation, du déroulement et des échanges qui suivent, la rédaction et la publication de ses travaux, leur diffusion au-delà du local l'inscrit dans un processus de recherche-action. L'ambition du projet est immense : mettre en circulation un ensemble de connaissances construites dans des logiques d'acteurs.

Faire évoluer la relation acteurs / décideurs

Parce qu'elle est un lieu permanent de réflexion, l'Université rurale est un temps de « prise de distance » vis-à-vis des problèmes. Elle doit faciliter le dialogue entre citoyens et élus, entre acteurs et décideurs. L'Université rurale est aussi un outil d'aide à la prise de décision.

L'évaluation

L'évaluation est un moment fondamental de l'Université rurale. Elle doit permettre d'assurer la continuité du projet et la maîtrise de son évolution. Le groupe de travail confédéral peut participer à l'évaluation de chaque Université rurale : en amont, en déterminant avec les organisateurs les critères pertinents ; en aval, en travaillant sur les effets induits et les perspectives.

Reconnaissance et validation des acquis pour les participants aux Universités rurales

La FNFR favorise la reconnaissance au plan national de l'apport des Universités rurales à la promotion individuelle et collective des citoyens. Dans ce but, la publication des travaux de chaque université doit prendre une importance croissante, ainsi que le suivi de chaque projet pédagogique. La mise en place d'un conseil scientifique, composé de personnes ressources doit nous aider à construire un système de validation qui pourrait être soumis pour approbation aux institutions ayant en charge l'éducation et la formation (Education nationale, Jeunesse et sports, Enseignement agricole, Culture...).

Publication des travaux

Les Universités rurales s'engagent à produire les actes de leur manifestation, et en assurer la diffusion sur leur territoire et dans le réseau de la Confédération nationale des foyers ruraux et des Universités rurales. La FNFR peut, à leur demande, les aider dans cette tâche.

Partenariats

L'idée « Université rurale », si elle est née dans le mouvement FNFR, a vocation à être partagée avec les organismes qui s'intéressent à l'avenir du milieu rural et de ses habitants, dans une perspective d'éducation populaire permanente.

La présence de partenaires issus du milieu de la recherche est une caractéristique des universités rurales.